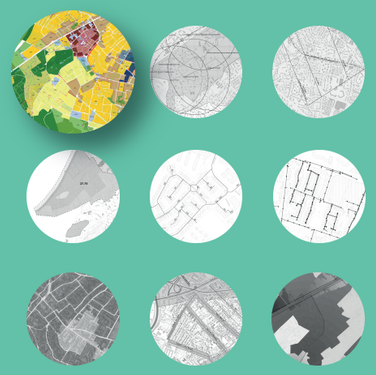


4.2

ATLAS DU PLAN DE ZONAGE ET DES PRESCRIPTIONS RÈGLEMENTAIRES

Richelieu - Châtaigneraie

1 : 2 000ème

Source : Cadastre 2018 DGFiP // CD92 2018

Paris Ouest La Défense

PLU approuvé le 21 octobre 2011
PLU modifié de manière simplifiée le 29 mars 2012
PLU modifié le 20 décembre 2012
PLU modifié le 28 avril 2014
PLU modifié le 1er juin 2015
PLU mis à jour le 2 juillet 2015
PLU modifié et mis à jour le 14 décembre 2015
PLU modifié et mis à jour le 30 Juin 2016
PLU modifié et mis à jour le 29 Juin 2017
PLU modifié de manière simplifiée et mis à jour le 20 Décembre 2017
PLU modifié et mis à jour le 18 Décembre 2018
PLU modifié et mis à jour le 25 Juin 2019

Direction de l'Urbanisme & Aménagement
FERX - Juillet 2019

VILLE DE Rueil MALMAISON



Villages

Belle Rive	4
Bords de Seine	10
Buzenval	18
Centre Ville	25
Coteaux	30
Jonchère-Malmaison	37
Mazurières	49
Mont-Valérien	54
Plaine Gare	62
Plateau	69
Richelieu-Châtaigneraie	75
Rueil-sur-Seine	85
Bois de Saint-Cucufa Golf de Saint Cloud	90

ZONAGE DU PLU

Zone correspondant au Centre Ville historique et Centre Ville de Buzenval

UAa UAb UAe

Zone correspondant au pole économique et résidentiel de Rueil-sur-Seine

UG

Zone mixte d'habitat collectif et d'activité économique

UBa UBb
UCa UCb UCc

Zone correspondant à l'Écoquartier de l'Arsenal et ses alentours

UDa UDb UDc UDd

Zone de secteur de projets

USP

Zone correspondant aux principaux sites d'activités et voies de chemin de fer

UF

Zone à vocation pavillonnaire à dominante paysagère

UEa UEb

Zone à vocation pavillonnaire

UEc UEd

Zone à vocation pavillonnaire de type lotissements

UEL

Zone naturelle

N NL

Zone d'espaces verts, de loisirs et d'équipements

ULa ULb

PRESCRIPTIONS RÈGLEMENTAIRES

Protection du patrimoine

- Bâtiment remarquable de classe A à protéger (art. L 151-19)
- Bâtiment remarquable de classe B à protéger (art. L 151-19)
- Arbre remarquable (art. L 151-23)
- Arbre d'avenir (art. L 151-23)
- Zone de protection autour de l'arbre remarquable (art. L 151-23)
- Alignement d'arbre (art. L 151-23)
- Rue Jardin (art. L 151-23)
- Espace boisé classé (art. L 130-1)
- Espace vert à protéger (art. L 151-23)
- Bande de 50m par rapport à la lisière de la Forêt de La Malmaison
- Espace libre existant ou à créer (art. L 151-23)
- Espace libre à conserver (art. L 151-23)

Projets d'aménagements

- Secteur de curtage (art. L 151-10)
- Emplacement réservé de voirie (art. L 151-41)
- Emplacement réservé pour des équipements (art. L 151-41)
- Emplacement réservé pour mixité sociale (art. L 151-41)
- Secteur d'attente où la constructibilité est limitée (art. L 151-41)
- Principe de localisation d'équipement (art. L 151-41)

Règles de constructions particulières

- Plan de prévention du risque d'inondation
- Secteur où la hauteur maximale est fixée à 13 m
- [...] à 18 m
- Limite de zone constructible dans la zone UG
- Bande de transition de hauteur
- Marge de recul obligatoire des constructions
- Implantation autorisée sur limites séparatives et/ou dans les héberges
- Commerce ou service obligatoire en rez de chaussée
- Implantation autorisée à l'alignement ou en limite de voie privée
- Périmètre où les normes de stationnement bureaux sont minorées (art. L 151-32)
- Périmètre où les normes de commerces sont exonérées de l'obligation de stationnement
- Périmètre de 700 mètres autour des sorties de la gare RER

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 21 octobre 2011
PLU modifié de manière simplifiée le 29 mars 2012
PLU modifié le 20 décembre 2012
PLU modifié le 28 avril 2014
PLU modifié le 1er juin 2015
PLU mis à jour le 2 juillet 2015
PLU modifié et mis à jour le 14 décembre 2015
PLU modifié et mis à jour le 30 Juin 2016
PLU modifié et mis à jour le 29 Juin 2017
PLU modifié de manière simplifiée
et mis à jour le 20 Décembre 2017
PLU modifié et mis à jour le 18 Décembre 2018

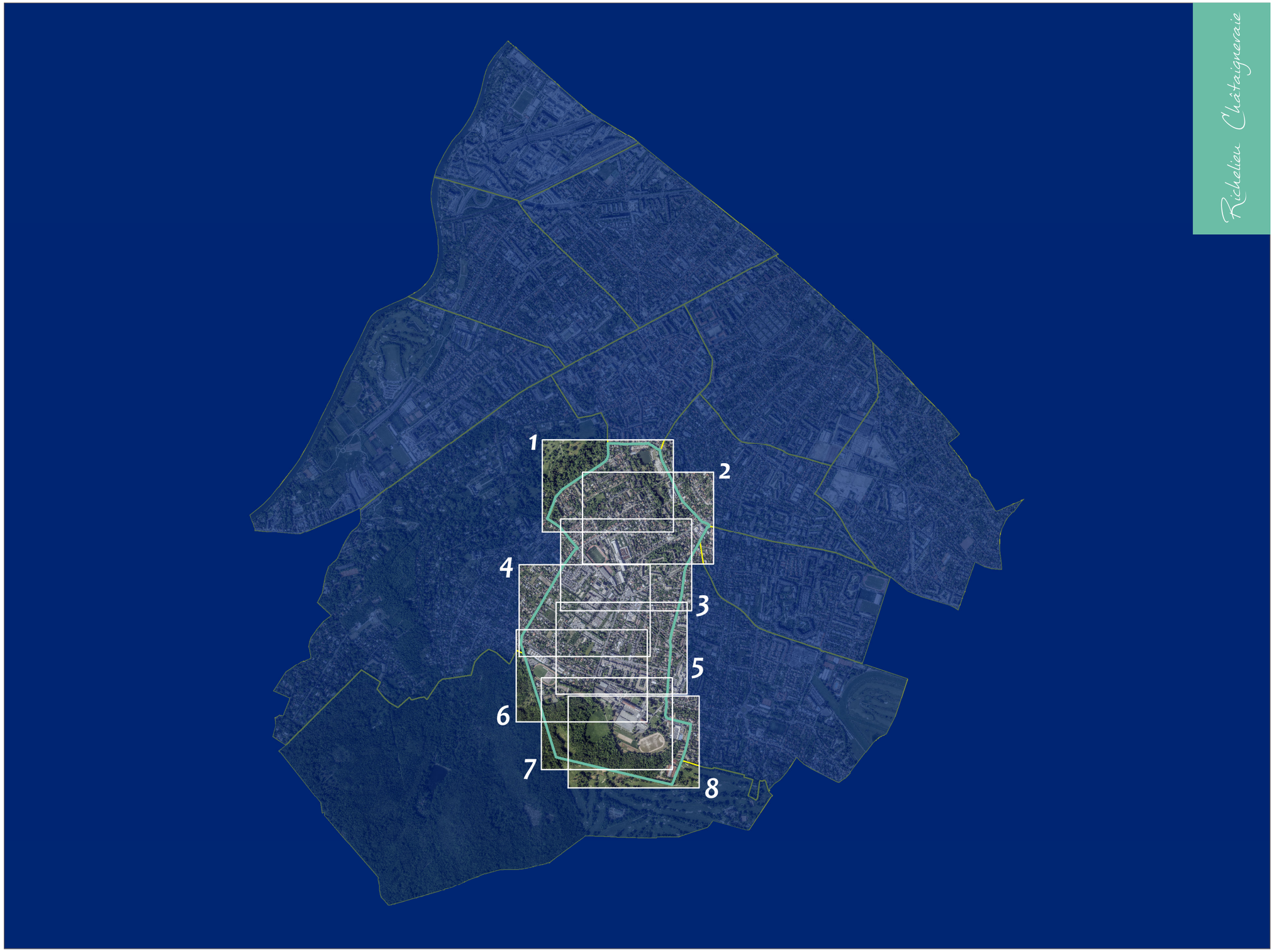
Direction de l'Urbanisme
et de l'Aménagement

Hôtel de Ville
13, boulevard Foch
92500 Rueil-Malmaison

Source
CD92 2018
Cadastre 2018 DGFiP

FERX - Juin 2019

Richelieu Châtaigneraie



Parcours Visuel

PLAN LOCAL D'URBANISME

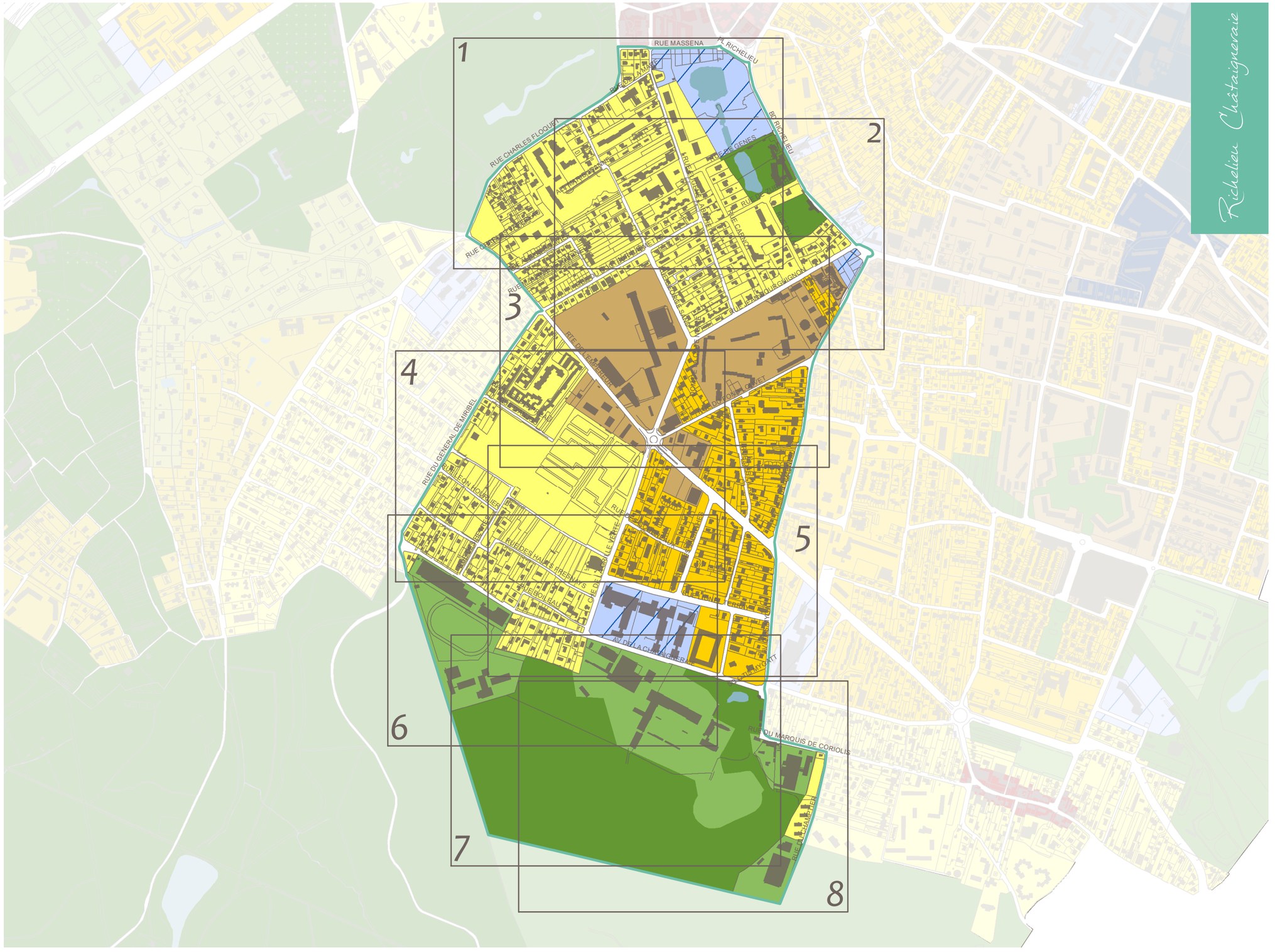
PLU approuvé le 21 octobre 2011
PLU modifié de manière simplifiée le 29 mars 2012
PLU modifié le 20 décembre 2012
PLU modifié le 28 avril 2014
PLU modifié le 1er juin 2015
PLU mis à jour le 2 juillet 2015
PLU modifié et mis à jour le 14 décembre 2015
PLU modifié et mis à jour le 30 Juin 2016
PLU modifié et mis à jour le 29 Juin 2017
PLU modifié de manière simplifiée
et mis à jour le 20 Décembre 2017
PLU modifié et mis à jour le 18 Décembre 2018

Direction de l'Urbanisme
et de l'Aménagement

Hôtel de Ville
13, boulevard Foch
92500 Rueil-Malmaison

Source
CD92 2018
Cadastre 2018 DGFiP

FERX - Juin 2019



Zone correspondant au Centre Ville historique et Centre Ville de Buzenval
UAa UAb UAe

Zone mixte d'habitat collectif et d'activité économique
UBa UBb UCa UCb UCc

Zone de secteur de projets
USP

Zone à vocation pavillonnaire à dominante paysagère
UEa UEb

Zone naturelle
N NL

Zone à vocation pavillonnaire
UEc UEd

Zone correspondant au pôle économique et résidentiel de Rueil-sur-Seine
UG

Zone correspondant à l'Ecoquartier de l'Arsenal et ses alentours
UDa UDb UDc UDd

Zone correspondant aux principaux sites d'activités et voies de chemin de fer
UF

Zone à vocation pavillonnaire de type lotissements
UEL

Zone d'espaces verts, de loisirs et d'équipements
ULa ULb

I

UAa

UAb

UAa

RUE MASSENA

RUE PESSLING

PL RICHELIEU

06

20.0m

05

14.0m

ARD_2063

201

ARD_2055

UEd

ARD_2062

USP22

ARD_2056

ARD_2058

BD RICHELIEU

ARD_2065

ARD_2059

ARD_2061

ARD_2060

N

RUE CHARLES FLOQUET

ALL MARIE JEANNE

168

RUE GEORGE SAND

RUE EUGENE ENAULT

RUE CARNOT

RUE DE GENES

ARD_2072

ARD_2071

ARD_2073

ULa

ARD_2076

RUE DE ZURICH

ARD_2075

UEc

05

9.0m

20.0m

08

14.0m

RTE DE L'EMPEREUR

ARD_2085

ARD_2084

ARD_0514

RUE DU LAC

ULa

USP24

UCb

77

N

USP22

201

ARD_2065

ARD_2059

ARD_2061

ARD_2060

RUE DE GENES

RUE EUGENE DUBOIS

RUE CARNOT

ULa

ARD_2072

ARD_2071

ARD_2073

ARD_2076

ARD_2075

USP26 A

UEd

RUE DE ZURICH

BD RICHELIEU

ALL MARIE JEANNE

168

UEc

ARD_2085

ARD_2084

ARD_0514

ARD_0516

ULa

RUE DU LAC

USP26 C

PL LOUIS-FRANCOIS BESCHE

93

USP26 B

UCa

11

16.0m

UCa

UEL2

UCb

RUE GEORGE SAND

RUE JEAN BOURGUIGNON

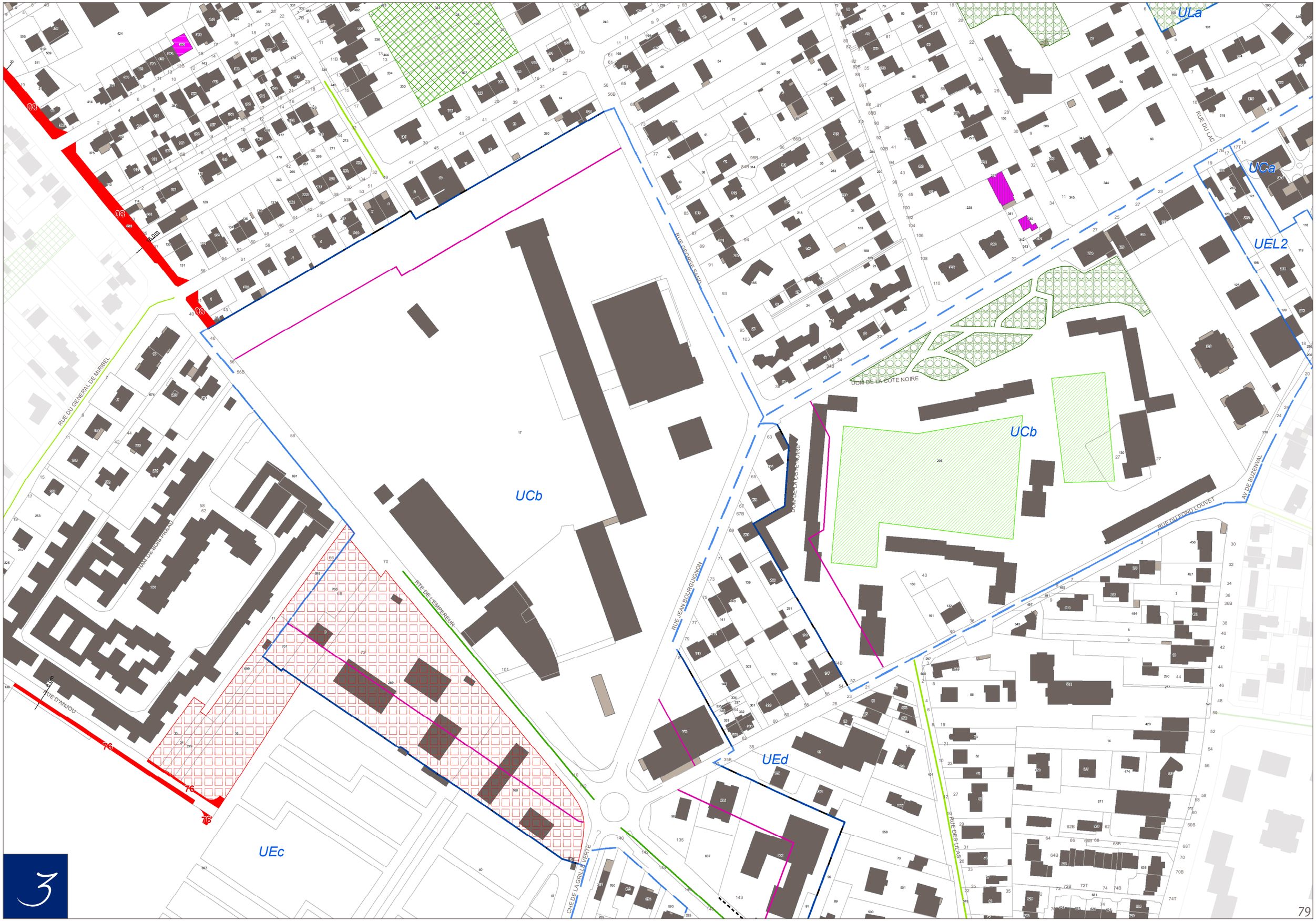
UCb

DOM DE LA COTE NOIRE

UEd

RTE DE L'EMPEREUR

78


ULa
UCa
UEL2
UCb
UCb
UEd
UEc
RUE GEORGE SAND
RUE DU LAC
DOM DE LA COTE NOIRE
RUE JEAN BOURGUIGNON
AV DE BUZENVAL
RUE DU FOND LOUVET
RUE DES HLMS
RUE DU GENERAL DE MIRIBEL
HAM DE BOIS THIEND
RUE DE L'EMPEREUR
CHE DE LA GRILLE VERTE
RUE D'ANJOU
08
03
76
15.00m
10.00m

4

RUE DU GENERAL DE MIRIBEL

RUE D'ANJOU

RUE JEAN FRANÇOIS MILLET

RUE LEON HOURLIER

AV DE LA CHATAIGNERAIE

RUE DES HETRES

RUE DE L'EMPEREUR

RUE JEAN BOURGUIGNON

DOM DE LA SAUVAGNERE

RUE DU FOND LOUVET

CHE DE LA GRILLE VERTE

RUE DU ROI DE ROME

SQ DES COUDREAUX

RUE DES JACINTHES

RUE LIONEL TERRAY

UCb

UCb

UEc

UEd

ULb

USP6

N

ART_0011

76

78

50

122

153

8.0m

8.0m

8.0m

8o

5

UCb

UEc

UEd

USP6

USP23

ULb

ULa

ULb

ULa

153

122

122

77

78

71

50

50

50

80

80

80

8.0m

8.0m

8.0m

8.0m

8.0m

RUE LEON HOURLIER

RUE BOILEAU

CHE DE LA GRILLE VERTE

RUE DU ROI DE ROME

SQ DES COUDREAUX

RTE DE L'EMPEREUR

RUE DES JACINTHES

AV DE BUZENVAL

RUE LIONEL TERRAY

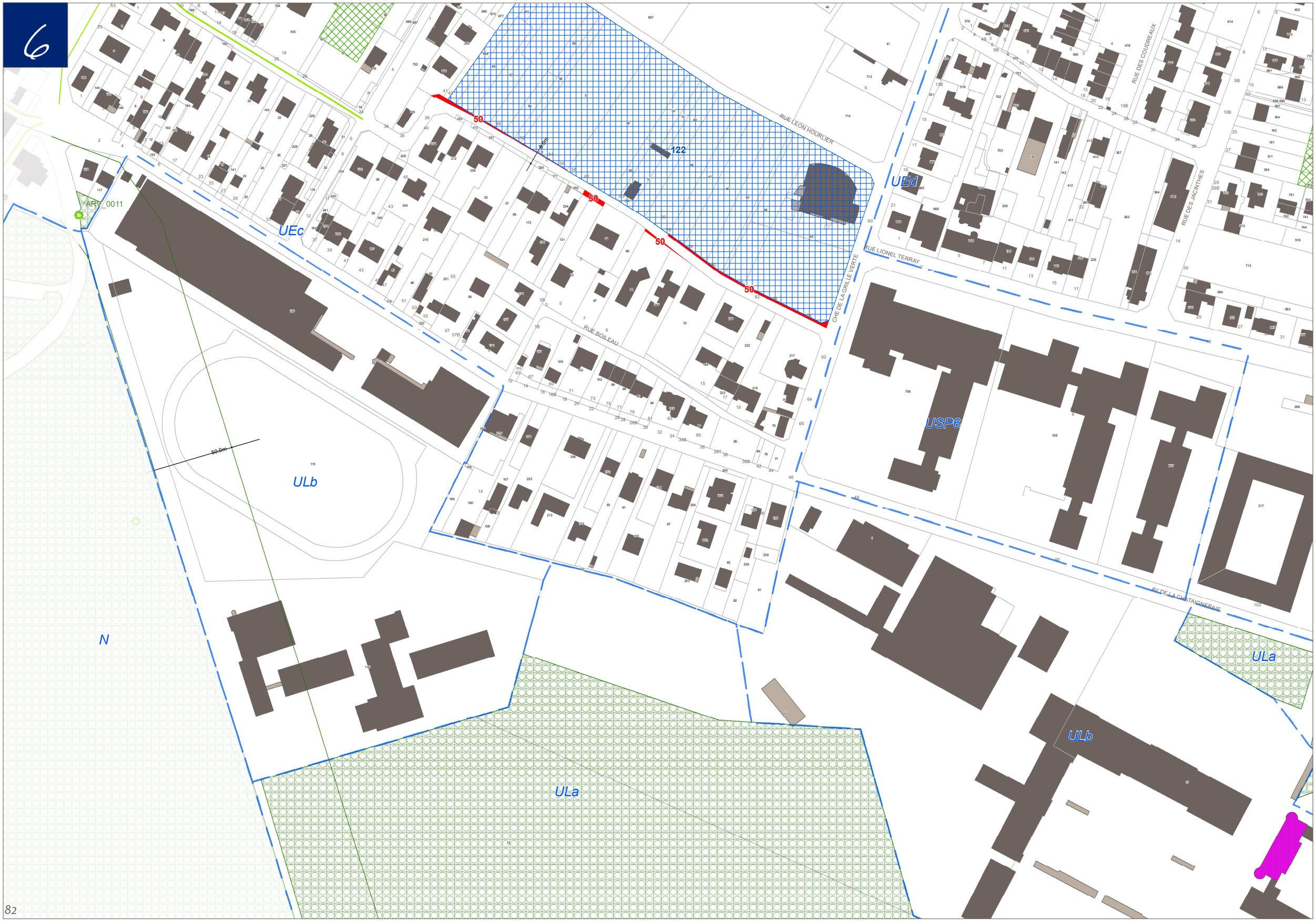
AV DE LA CHATAIGNERAIE

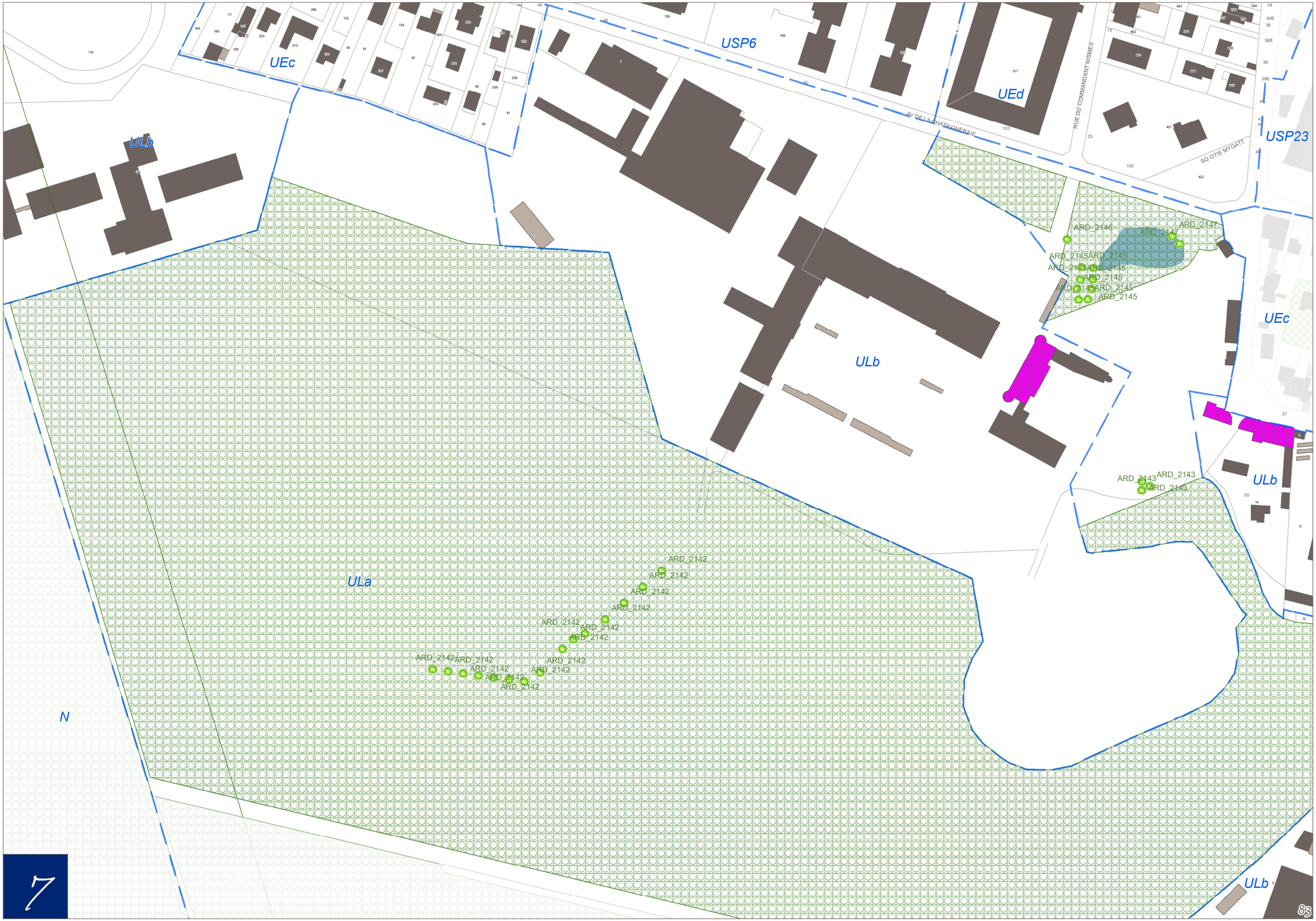
RUE DU COMMANDANT NISMES

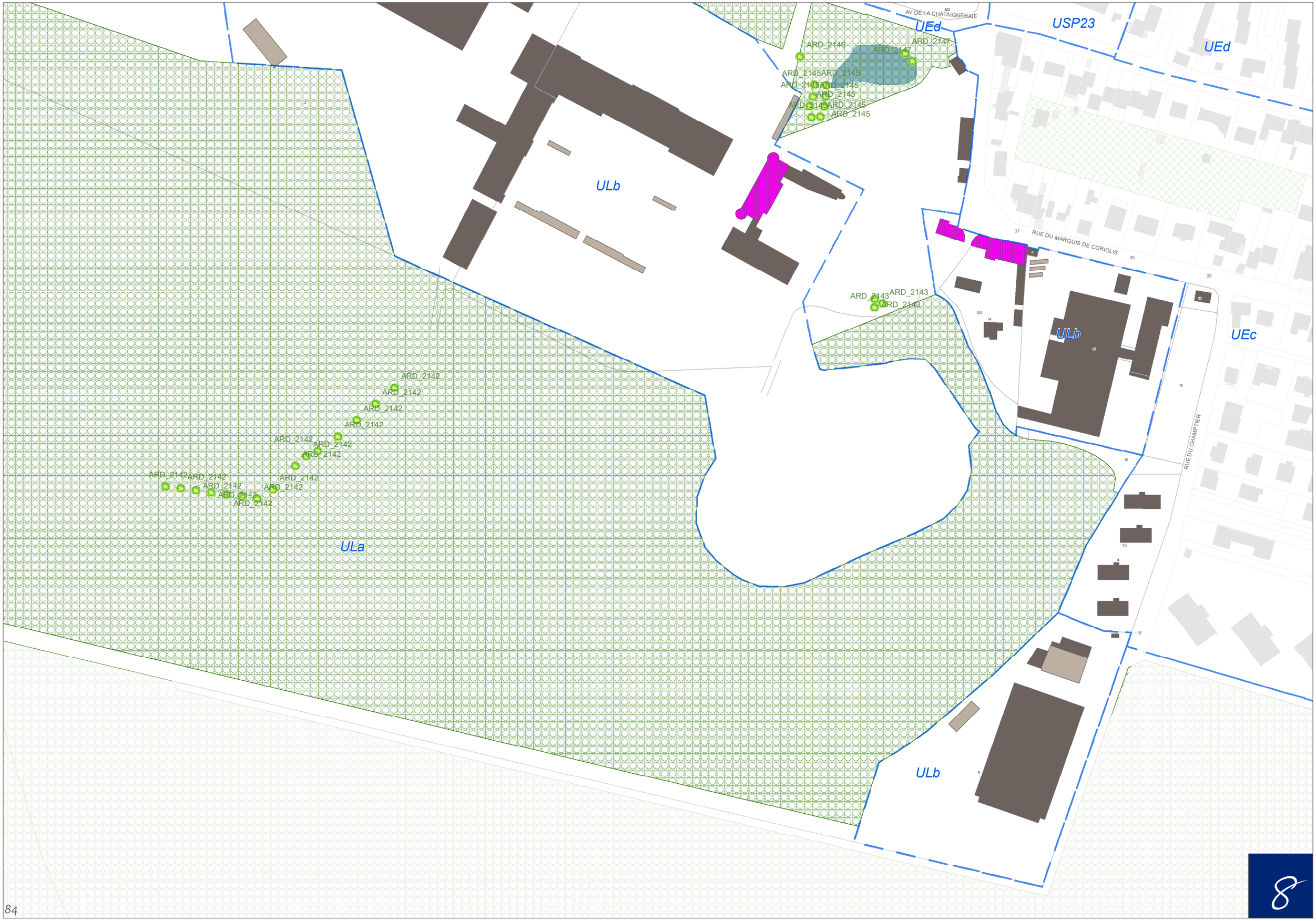
AV OTIS MYGATT

81

6


ARB_0011
UEc
UEd
USP6
ULb
ULa
N
122
50
50
50
50
8.00m
50.0m
RUE LEON HOURLIER
RUE BOILEAU
CHE DE LA GRILLE VERTE
RUE LIONEL TERRAY
RUE DES COUDREAUX
RUE DES JACINTHES
AV DE LA CHATAIGNERAIE


USP6
UEc
ULb
UEd
USP23
AV DE LA CHATAIGNERAIE
RUE DU COMMANDANT NIMES
SQ OTIS MYGATT
ARD_2146
ARD_2147
ARD_2145
UEc
ULb
ARD_2143
ULb
ULa
ARD_2142
N
ULb
7
83


AV DE LA CHATAIGNERAIE
UEd
USP23
UEd
ARD_2146
ARD_2147
ARD_2147
ARD_2145
ARD_2145
ARD_2145
ARD_2145
ARD_2145
ARD_2145
ARD_2145
ULb
RUE DU MARQUIS DE CORIOLIS
ARD_2143
ARD_2143
ARD_2143
ULb
UEc
RUE DU CHAMPTIER
ARD_2142
ARD_2142
ARD_2142
ARD_2142
ARD_2142
ARD_2142
ARD_2142
ARD_2142
ARD_2142
ARD_2142
ARD_2142
ULa
ULb